



**Avis d'occupation du domaine public pour  
une exploitation économique de courte  
durée  
Commune d'Argentan**

**Nom et adresse officiels :**

Commune d'ARGENTAN

Correspondant : Monsieur le Maire

Place du Docteur Couinaud - B.P. 60203 – 61201 ARGENTAN Cedex

Téléphone : 02 33 36 40 00

Adresse internet : <http://www.argentan.fr>

**Objet de l'occupation du domaine public : restauration dans le cadre de la Fête de la musique 2025 – Samedi 21 juin 2025**

**Superficie de l'occupation sur le domaine public : en fonction des métrages souhaités par les commerçants, néanmoins emplacements déterminés par l'organisateur (secteurs et rues à définir en fonction des groupes de musique et des boîtiers électriques).**

**Emplacement et durée de l'occupation sur le domaine public :**

Périmètre de la fête de la musique à définir suite à la clôture de l'appel à candidatures

Accessible au public à partir de 19h avec une fin d'évènement à 00h00

Horaire d'installation à confirmer, en fonction des arrêtés pris pour la sécurité (suite à la clôture de l'appel à candidatures).

**Montant de la redevance : 13,80 €**

**Date limite de réception des demandes : 17 avril 2025 à 17h**

**Adresse de transmission des demandes : Les demandes doivent être adressées à l'adresse suivante : Mairie d'Argentan – Direction Communication – Annexe de l'Hôtel de Ville – 2 place Robert Dugué – 61200 ARGENTAN**

Courriel : [service.evenementiel@argentan.fr](mailto:service.evenementiel@argentan.fr)

**Date d'envoi à la publication : 11 mars 2025**